

Au ministère des Armées, des préjugés et discriminations qui persistent !

Les résultats du dernier sondage sur l'égalité professionnelle dans le Ministère des Armées sont flagrants.

Sur 12.380 personnes qui ont répondu (63% d'hommes et 37 % femmes ; 68% de militaires et 32% de civils), il perdure des préjugés et des discriminations à l'égalité, particulièrement dans les domaines :

1. Recrutement
2. Equilibre vie personnelle/ vie professionnelle
3. Appréciation de la compétence
4. Promotion

Si l'action menée par le ministère en faveur de l'égalité femmes/ hommes est bien perçue, les propositions émanant de ce sondage quant aux actions à mener sont :

1. Réduction des comportements sexistes (66% des réponses)
2. Amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (50%)
3. Objectivité des décisions managériales concernant les carrières (47%)
4. Egalité d'accès aux emplois (36%)
5. Communication (30%)
6. Engagement de la direction (27%)
7. Rattrapage des éventuelles différences de rémunération (22%)
8. Formation (16%)

Les revendications de la FNTE CGT pour le ministère :

- ✓ Prévenir dans les écoles de formations les comportements sexistes et les sanctionner dans le cadre de l'exercice des missions ;
- ✓ Développer la plateforme Thémis afin qu'elle soit en mesure de donner l'alerte pour enquête dans le cadre de discrimination en matière de promotion notamment ;
- ✓ Garantir un recrutement suffisant pour préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- ✓ Interdire, sauf sur les cellules de crises, les réunions qui débutent après 16h ;
- ✓ A emploi, compétences et ancienneté égaux, salaires égaux ;
- ✓ S'agissant des carrières, seuls doivent être pris en compte l'ancienneté dans le corps, le grade et l'échelon ;
- ✓ Chaque mutation ou demande d'emploi non satisfaite doit faire l'obligation d'une communication individuelle et motivée auprès de l'agent, il doit avoir une possibilité de recours immédiat ;
- ✓ Informer très largement les femmes sur leurs droits ;
- ✓ Former les femmes et/ou les accompagner afin qu'elles ne s'auto-censurent pas ;
- ✓ Décentraliser les formations et rembourser intégralement les frais de formation ;
- ✓ Régionaliser les concours et examens professionnels.

Personnels civils et militaires vous êtes témoins de violences sexistes, de discriminations, n'intervenez pas seuls !

Contactez la CGT



www.fn-te.cgt.fr

#8mars15h40

Toutes et tous mobilisé-e-s

Le 8 mars ?

C'est la journée internationale des droits des femmes.

Mais pourquoi 15h40 ?

C'est l'heure à partir de laquelle les femmes ne sont plus rémunérées compte tenu de l'inégalité salariale avec les hommes pour un travail égal à expérience égale.

Les propositions de la CGT pour construire l'égalité professionnelle dans les industries de Défense

- ✓ Sanctionner les employeur-se-s qui discriminent à l'embauche, en termes de salaire et de déroulé de carrière ;
- ✓ Lutter contre la précarité et les temps partiels subis : contre les temps partiels de moins de 24 heures par semaine, majorer toutes les heures supplémentaires à 25% et 50% et rémunérer les temps de trajet entre deux lieux de travail ;
- ✓ Revaloriser les métiers à prédominance féminine ;
- ✓ Prévenir les violences sexistes et sexuelles et protéger les victimes. La CGT propose une heure annuelle et obligatoire de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles pour tou-te-s les salarié-e-s sur le temps de travail ; la mise en place dans toutes les entreprises de référent-e-s formé-e-s et indépendant-e-s de l'employeur-se pour accompagner les victimes ; la protection des victimes de violences contre le licenciement et les sanctions ainsi que la mise en place des droits à congés et à aménagement de poste et d'horaire.
- ✓ Des droits pour la maternité et la parentalité. Pour permettre à toutes et à tous d'avoir des enfants et une carrière professionnelle, la CGT propose de rendre obligatoire le congé paternité, d'allonger le congé maternité et de protéger les femmes enceintes au travail.

Salaires des femmes par rapport aux hommes

-26% tous secteurs confondus
-19% dans la fonction publique

Au ministère des Armées

Les femmes représentent moins de 40% des agents

80% des temps partiels sont pris par des femmes

RASSEMBLEMENT

**Place de la République
Paris**